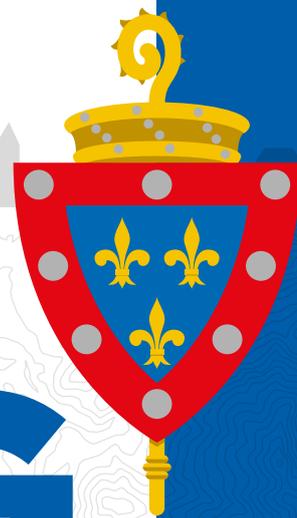


TROARN | BURES-SUR-DIVES

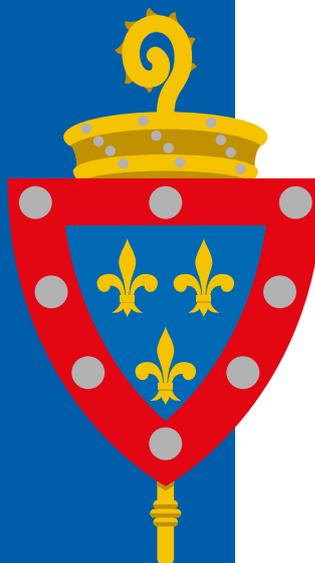
LE MAG

TROARN • BURES-SUR-DIVES LE MAG#3

www.troarn.fr



TROARN BURES-SUR-DIVES LE MAG



SOMMAIRE

LE MOT DE MAIRE	P3
RETOUR EN IMAGES	P4
AIRE DE COVOITURAGE	P6
ET SI VOUS TESTIEZ LE RÉSEAU TWISTO ?	P7
RÉNOVATION DU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT	P8
DÉGRADATIONS VOLONTAIRES ET INCIVILITÉS	P9
QUE DEVIENNENT NOS DÉCHETS APRÈS LA COLLECTE ?	P10
ANTENNES RELAIS	P12
LE COIN DU BOTANISTE	P13
PÔLE ÉDUCATION ENFANCE JEUNESSE	P14
L'EXPRESSION DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES	P16
FORUM DES ASSOCIATIONS	P17
ROCHAMBELLE TOUR 2021	P17
RUE MAURICE THINARD	P18
DU CÔTÉ DES COMMERCES	P19
PATRIMOINE	P20
PORTRAIT	P21
EXPRESSION POLITIQUE	P22
RESTEZ CONNECTÉS AVEC VOTRE VILLE	P23

Éditeur : Mairie de Troarn, Place Paul Quelled, 14670 TROARN

Directeur de la publication : Christian LE BAS

Rédacteur en chef : Franck GÉRAULT

Conception graphique et mise en page : Joseph et Compagnie

Photos : Studio 53, M. Terrioux. Nos remerciements à ceux qui ont généreusement fourni des clichés pour ce magazine.

Impression : Imprimerie Nii - 02 31 70 88 10

Ce magazine est distribué par vos élus pour éviter les frais de publipostage.

LE MOT DU MAIRE



Troarnaise, Troarnais, Buroise, Burois, Que dire de cette année qui vient de s'écouler ?

Nous voilà déjà au terme de cette année 2021 qui, comme 2020, a été une année particulière en raison du contexte sanitaire dans lequel il a fallu naviguer jour après jour, faire face aux incertitudes et s'adapter.

Une crise sanitaire, avec différentes vagues qui s'enchaînent et dont nous avons du mal à voir la fin. Une crise économique et sociale à laquelle nous nous efforçons de trouver des réponses en tant que collectivité au niveau d'influence qui est le nôtre et en lien avec les différents acteurs du territoire. En travaillant main dans la main, nous accompagnons les acteurs économiques locaux en souffrance afin qu'ils puissent reprendre leurs activités.

C'est une réalité depuis le début de cette crise mais il me semble essentiel de le rappeler en cette fin d'année : c'est en jouant collectif que nous combattons ce virus. C'est en jouant collectif que nous irons de l'avant pour améliorer l'attractivité de notre commune mais aussi et surtout la qualité de vie de tous ses habitants.

C'est ce sens du collectif qui anime l'ensemble de l'équipe municipale. Comme je vous l'annonçais dans notre journal « Le Mag n°2 » un certain nombre de projets sont sur la table, en cours d'études ou en recherche de financements. En ce sens, 2021 a déjà permis de concrétiser la réalisation de certains d'entre eux.

En termes de travaux structurants, le parking de covoiturage a ouvert ses portes depuis le 29 novembre avec une capacité d'accueil

de 49 places et déjà les adeptes l'ont pris en compte. Pour la sécurité de chacun, de la signalétique a été adaptée pour les piétons et nous avons ajouté le rappel des limitations de vitesse. D'autres sujets sont en cours de finalisation. C'est le cas pour les travaux d'aménagements de la sortie de notre cœur de bourg, à savoir la RD 675 ou encore la plateforme de déchets verts, qui permettra à chacun de retrouver un endroit dédié à cet effet sur la commune. Je n'oublie pas, non plus, les travaux engagés pour le réaménagement du complexe sportif dont les coûts devraient être connus pour la fin de l'année. Enfin, la rénovation des réseaux d'assainissement débuteront en janvier 2022 pour une durée de deux ans. Ces travaux permettront de relancer le développement de l'urbanisme dans notre commune et de retrouver la capacité de traitement de notre station d'épuration.

Voici donc quelques lignes directrices engagées, la liste n'est pas exhaustive.

Je reviendrai vers vous en ce début d'année 2022 pour vous rendre compte plus précisément du réalisé et vous présenter le plan pluriannuel qui portera le cap pour les 4 ans à venir. Nous prendrons le temps d'échanger et je l'espère de partager l'avenir proposé à notre commune.

Pour terminer, je vous souhaite une excellente lecture de ce numéro et je vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année.

**Le maire
Le conseiller communautaire
Christian LE BAS**

RETOUR EN IMAGES

Ambiance conviviale et chaleureuse le vendredi 5 novembre 2021, à la résidence autonomie, où s'est tenu le premier repas des résidents. Il s'est déroulé selon les conditions sanitaires en vigueur.

Le repas a été concocté par les résidents, au menu, blanquette de veau, et s'est terminé en chanson.



Rénovation du chemin des 1800 mètres à Bures sur Dives



Mise en place d'un avaloir route de Cabourg



Aménagement plateau pour les ordures ménagères rue de l'Ancienne Gare



Rénovation pour limiter les inondations rue des Acacias



Aménagement passage piéton rue Pasteur



Réunion de quartier rue Beauséjour réunissant élus, pompiers et habitants afin de présenter le nouveau plan de stationnement



Fête des possibles organisée au Vallon par l'association les Jardins Partagés



Ovins dans le vallon pour entretien naturel



Séance de cinéma plein air en juillet 2021



Halloween au centre de loisirs



AIRE DE COVOITURAGE

UNE NOUVELLE AIRE DE COVOITURAGE À TROARN AMÉNAGÉE PAR LA SAPN, CAEN LA MER ET LA COMMUNE

Dans le cadre de sa politique globale de déplacements sur le territoire de la Communauté urbaine, Caen la mer met en place de nouvelles alternatives pour faciliter les trajets du quotidien. Parmi ces alternatives, Caen la mer incite à la pratique du covoiturage avec la création d'aires dédiées.

Dans le cadre de la mise en œuvre du PDU (Plan de Déplacement Urbain), un diagnostic des pratiques de covoiturage a été réalisé. Il est apparu important d'aménager en priorité des aires à proximité du boulevard périphérique et du réseau principal d'agglomération.

La Communauté urbaine Caen la mer a adopté, au printemps 2019, un schéma de développement des aires de covoiturage visant à proposer un maillage d'aires de covoiturage à proximité des grands axes de circulation ainsi qu'à officialiser et améliorer les aires de covoiturage « spontanées » présentes sur le territoire. Pour ce faire, la Communauté urbaine Caen la mer a décidé d'investir une somme de 200 000 euros par an.

D'ici fin 2021, neuf aires de covoiturage auront été créées ou réaménagées par la Communauté urbaine et ses partenaires. Une nouvelle aire verra le jour début 2022 à Castine-en-Plaine.

■ COVOITURER À TROARN

L'aire de Troarn est située à proximité immédiate du diffuseur n°31 de Troarn sur l'autoroute A13. Entièrement clôturée, éclairée et réservée aux véhicules légers, elle comprend 49 places dont 1 réservée aux personnes à mobilité réduite et un abri pour les piétons.

Cette nouvelle aire de covoiturage permet de mettre à disposition des conducteurs, un service adapté, accessible gratuitement, 24h/24, et garantissant un haut niveau de confort et de sécurité.



De gauche à droite, Nicolas Joyau vice-président de la Communauté urbaine Caen la mer en charge des Mobilités, Christian Le Bas, maire de Troarn, Joël Bruneau, président de la Communauté urbaine Caen la mer et Julien Castres Saint Martin, directeur délégué Patrimoine pour le groupe Sanef, ont officiellement mis en service ce nouvel équipement lundi 29 novembre.

ENQUÊTE DE MOBILITÉ DU CALVADOS

Des enquêtes à domicile et par téléphone dans notre commune, pour connaître vos avis et pratiques en matière de déplacements

Le 4 janvier 2022, une grande enquête sur les pratiques de déplacements des habitants du territoire va commencer. Engagée par Caen la mer, en partenariat avec l'Etat, la Région Normandie et le Département du Calvados, elle sera effectuée sur une durée de 4 mois. Les interviews des ménages sélectionnés cet automne, concerneront les 538 communes du Calvados, dont la nôtre. Vous aurez peut-être la chance de faire partie des 6360 personnes interviewées.

L'ENQUÊTE MOBILITÉ : POURQUOI ?

Il s'agit d'un « recensement » appliqué aux comportements de mobilité et à leur évolution dans le temps. Un questionnaire permet aux habitants de décrire leurs déplacements et de donner leur avis sur les moyens de transport existants. Les résultats de l'enquête, publiés à l'automne 2022, serviront de base de connaissance et de travail aux collectivités territoriales pour adapter les futures politiques de déplacements et offres et services de transport en conséquence. Ils serviront de base de diagnostic pour alimenter notre projet de territoire.

L'ENQUÊTE MOBILITÉ : COMMENT ?

Dans notre commune, les interviews sont réalisées **à domicile** ou **par téléphone**, par des enquêteurs du bureau d'études TEST SAS. Les ménages reçoivent un courrier les prévenant de leur sélection. Puis, l'enquêteur prend rendez-vous, soit en se rendant à leur domicile, soit par téléphone. **Au moment de sa visite, l'enquêteur est tenu de présenter sa carte professionnelle.** Dans le cadre de cette enquête d'intérêt public, la confidentialité des renseignements communiqués est strictement garantie.

Informations :
caenlamer.fr/enquete-mobilite



ET SI VOUS TESTIEZ LE RÉSEAU TWISTO ?

DES SOLUTIONS DE MOBILITÉ POUR TOUS

Le saviez-vous ? La commune de Troarn bénéficie d'une desserte en bus vers la Gare de Caen et d'autres solutions de mobilité existent sur votre commune ! Découvrez-les !

■ LA GARE DE CAEN EN 30 MINUTES GRÂCE À LA LIGNE 31 ET NOMAD 36 !

Envie de vous rendre à la gare de Caen rapidement et sans vous encombrer de votre véhicule ? Depuis Troarn, profitez d'un trajet vers Caen grâce à la ligne 31 ou Nomad 36. Le plus ? Les 2 lignes permettent des correspondances avec les principaux départs de train.

- Troarn >> Gare de Caen : 30 minutes environ
- Premier départ de Troarn : 6h54
- Derniers départs de Caen : 18h33
- Circule du lundi au dimanche*

Calculez votre itinéraire et consultez tous les horaires sur twisto.fr

*La ligne 31 circule uniquement sur réservation le dimanche. Pour réserver votre bus, contactez le 02 31 15 55 55.

■ LE RÉSEAU COMPLÉMENTAIRE EN PÉRIODE SCOLAIRE

Collège Montgomeri

Ligne 131 :

- Arrivées au Collège : 8h10 / 8h20 / 8h40
- Départ du Collège : 12h30* / 15h30 / 16h30

*Passage à 12h30 uniquement les mercredis

Ligne 136 :

- Arrivée au Collège : 7h44
- Départ du Collège : 14h20* / 17h37 / 18h39

*Passage à 14h20 uniquement les mercredis

Lycée Salvador Allende Hérouville St-Clair.

Ligne 136 :

- Arrivées au Lycée : 8h13 / 8h20
- Départs du Lycée : 13h45* / 16h10** / 17h15 / 18h10

*Passage à 13h45 uniquement les mercredis

**Passage à 16h10 uniquement les vendredis

■ VÉLOLOC : PÉDALEZ EN TOUTE LIBERTÉ !

Pensez-y : le réseau Twisto, c'est aussi la possibilité de louer un vélo à assistance électrique. Une fois loué, le vélo devient le vôtre pendant 3 à 6 mois !

Tarifs Véloloc au 01/07/2021

- 6 mois (renouvelable 1 fois) 180 €
- 1 an (non renouvelable) 300 €

Pour vous abonner, rendez-vous en Agence mobilités.

■ BESOIN D'UN ACCOMPAGNEMENT ?

Vous souhaitez découvrir le réseau ? Twisto Assist est là pour vous !

Pour vous aider à vous familiariser avec le réseau Twisto, les conseillers mobilités Twisto* vous accompagnent gratuitement de votre domicile jusqu'à votre destination.

Laissez-vous guider ! Les parcours sont adaptés suivant les besoins, le handicap et la capacité à se déplacer de chaque personne.

Réservation :

par téléphone au 02 31 15 55 55 du lundi au vendredi de 7h à 18h30 et le samedi de 10h à 18h30 ou par mail à clients@twisto.fr

*en partenariat avec l'association Handuo Tandem CAEN.

D'AUTRES SOLUTIONS TWISTO EXISTENT !

Tramway, Bus, Twisto Vélo, Twisto Access, lignes de soirées... Twisto conjugue les modes sur tout le territoire de Caen la mer pour mettre la mobilité à portée de tous.

Découvrez tous les services sur twisto.fr ou contactez directement un conseiller Twisto au 02 31 15 55 55

TARIFS

Vous voyagez occasionnellement ? Vous souhaitez tester le réseau ? Découvrez les tarifs Twisto adaptés à votre mobilité (tarifs au 01/07/2021)

- 1 HEURE >> 1,60 €* disponible en ticket SMS
- 24 HEURES >> 4,00 €* disponible en ticket SMS
- 72 HEURES >> 9 €*
- 10 TICKETS >> 14 €*

*+20 cts correspondant au coût du support du billet sans contact

Et pour les voyageurs réguliers découvrez les abonnements illimités au mois ou à l'année sur twisto.fr

POINTS DE VENTE

TICKET SMS

- Juste avant de monter à bord : Envoyez 1H au 93500 et recevez votre ticket SMS 1 Heure.
- Ou envoyez 24H au 93500 et recevez votre ticket SMS 24 Heures.

A BORD DES BUS

- Les tickets 1 heure et 24 heures sont en vente auprès des conducteurs. Pensez à faire l'appoint.

POINTS RELAIS

Une sélection de commerçants propose la vente de titres Twisto (liste sur twisto.fr) :

- Achat et rechargement de billets sans contact 1 heure, 10 voyages, 24 heures.
- Rechargement carte Twisto Atoumod (sauf abonnement annuel).

Point relais à Troarn :
38 rue de Rouen - 14670 Troarn
Tél. 02 31 23 30 21



RÉNOVATION DU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT

LES TRAVAUX VONT COMMENCER EN CE DÉBUT D'ANNÉE 2022

Les travaux de rénovation du réseau d'assainissement de Troarn vont commencer en début d'année 2022. Compte tenu de la gêne occasionnée, des réunions d'information seront organisées pour chaque quartier concerné avec les habitants, Caen la mer, la municipalité et la société chargée des travaux.

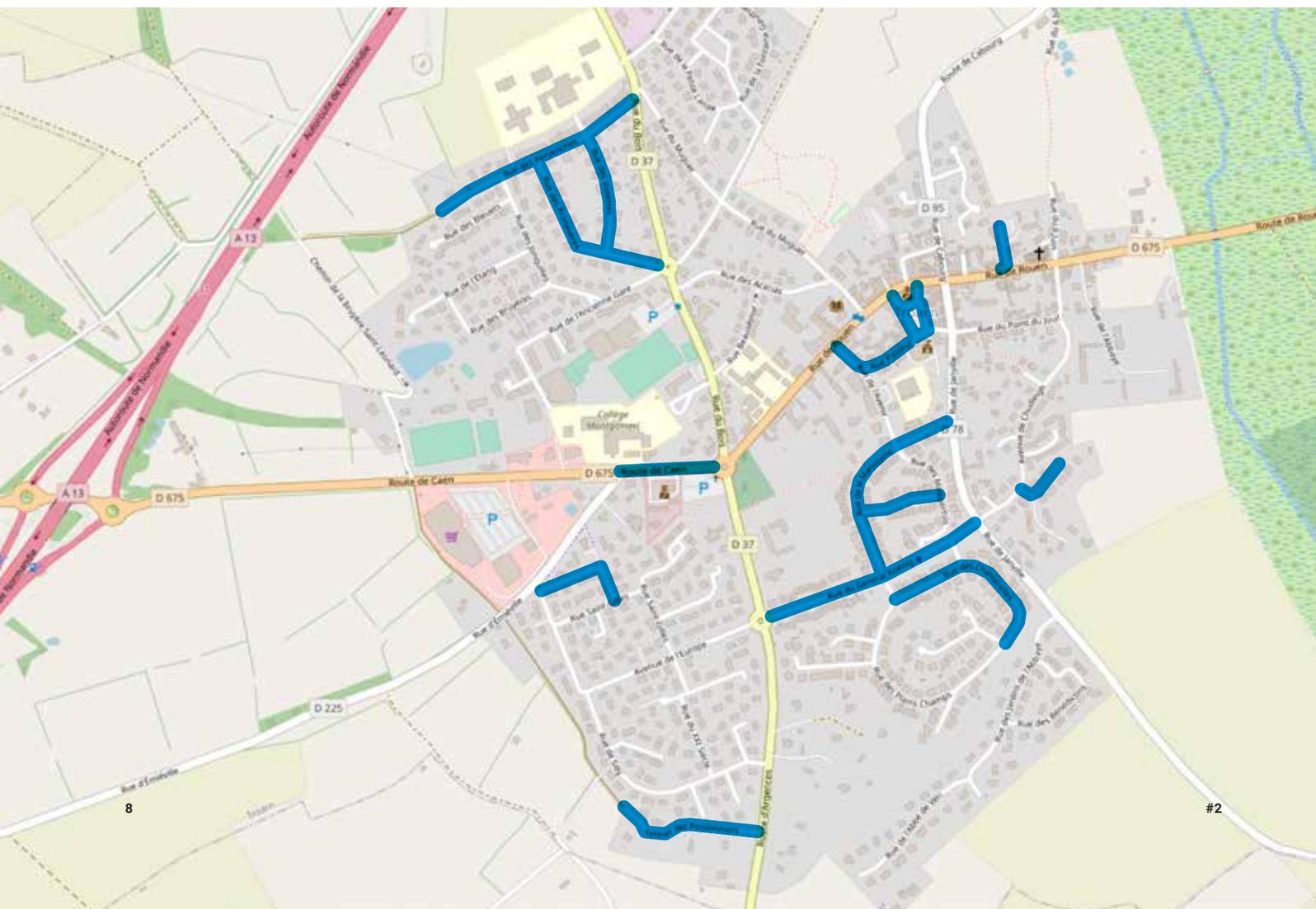
Il s'agit de travaux de renouvellement (avec tranchée ouverte) ou de rechemisage (plus discrets en surface) et de mise en conformité des branchements.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL :

- **rue des Pervenches, rue des Violettes et rue des Primevères : de janvier à avril inclus**
- **rue du docteur Pierre Martin, rue de la Marjolaine et rue des Genévriers : avril (tranchées) et juin (rechemisage)**
- **centre bourg (place Paul Quellec) : mai, juin, juillet**
- **sente aux Poissonniers, rue du Square, rue Pasteur : mai (tranchées) et juin (rechemisage)**
- **impasse des Sarcelles : juin**
- **route de Rouen (calvaire-gendarmerie) : juillet-août**
- **rue des Chanterelles : septembre-octobre**
- **avenue Koenig : décembre**

Les accès riverains seront rétablis après 17h, les accès secours conservés 24 heures sur 24 et les points de collecte pour les ordures ménagères définis à l'avance.

La réfection des voiries est prévue à la fin de chaque phase de travaux après validation des essais d'étanchéité et de compactage.





LES DÉGRADATIONS VOLONTAIRES ET LES INCIVILITÉS SONT TROP NOMBREUSES



Ces actes coûtent chers à notre commune en frais de réparations et enlèvements des déchets.

Les dépôts sauvages de déchets coûtent aussi très chers à notre planète. Les auteurs de ces actes doivent savoir que cela peut aussi leur coûter très cher, selon article R635-8 du code pénal :

Est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 5^e classe le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, soit une épave de véhicule, soit des ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, lorsque ceux-ci ont été transportés avec l'aide d'un véhicule, si ces faits ne sont pas accomplis par la personne ayant la jouissance du lieu ou avec son autorisation.*

Les personnes coupables de la contravention prévue au présent article encourent également la peine complémentaire de confiscation de la chose qui a servi ou était destinée à commettre l'infraction ou de la chose qui en est le produit.

Les personnes morales déclarées responsables pénalement, dans les conditions prévues par l'article 121-2, de l'infraction définie au présent article encourent, outre l'amende suivant les modalités prévues par l'article 131-41, la peine de confiscation de la chose qui a servi ou était destinée à commettre l'infraction ou de la chose qui en est le produit.

La récidive de la contravention prévue au présent article est réprimée conformément aux articles 132-11 et 132-15

Déjections canines

Art. R. 633-6 du code pénal : Déposer, abandonner, jeter ou de déverser, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, des ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, y compris en urinant sur la voie publique, si ces faits ne sont pas accomplis par la personne ayant la jouissance du lieu ou avec son autorisation. Sanctionné par une contravention de 3^e Classe d'un montant forfaitaire de 68 €

Le ramassage des encombrants doit être pris en compte tel qu'il se définit : Encombrants : Rebut volumineux faisant l'objet d'un ramassage spécial par les services de ramassage. Les petits objets, bidons de peinture etc... qui peuvent être déposés à la déchetterie n'ont donc rien à faire sur les trottoirs lors des ramassages « encombrants ».

Après le passage du véhicule de collecte, merci de vérifier que tous vos objets ont été collectés et de les récupérer si ce n'est pas le cas.

**5^e classe : 1500 euros au plus pour les contraventions de la 5^e classe, montant qui peut être porté à 3000 euros en cas de récidive lorsque le règlement le prévoit, hors les cas où la loi prévoit que la récidive de la contravention constitue un délit.*



QUE DEVIENNENT NOS DÉCHETS APRÈS LA COLLECTE ?

420 KG, C'EST LE POIDS MOYEN DE DÉCHETS COLLECTÉS PAR CAEN LA MER PAR HABITANT

Pour une famille de 4 personnes c'est donc plus d'une tonne et demie de matières jetées par an.

Que deviennent ces matières une fois collectées ? Nous allons suivre chaque type de collecte et balayer ainsi la valorisation (ou pas) des différentes matières.

LES COLLECTES AU PORTE À PORTE

Le contenu des bacs jaunes

Les emballages, sont envoyés en centre de tri, à St Briec, Rennes et au Mans, suite à l'incendie du centre de tri de Guy Dauphin environnement à Roquencourt.

Les bouteilles et flacons en plastique seront transformés ensuite en nouvelles matières plastiques ou résine pour fabriquer de nouveaux objets : bouteilles, vêtements, meubles et objets en plastique, etc. Certains plastiques en mélange ne sont pas encore recyclables. En attendant la mise au point de techniques nouvelles ils sont envoyés à l'incinération ou en décharge.

Les emballages en métal, en acier ou en aluminium, seront broyés, fondus puis recyclés en de nouveaux objets : pièces dans l'industrie pour l'automobile, emballages, électroménager, mobilier, etc.

Les cartons et briques alimentaires sont mélangés dans l'eau et mixés pour obtenir une pâte liquide. Le carton recyclé est utilisé pour fabriquer de nouveaux objets en carton : boîtes de céréales, boîtes à chaussures, etc

Les papiers sont revendus pour le recyclage. Transformés en pâte, cette matière va permettre de refabriquer des éléments en papier : journaux, papier de bureau, etc.

Les refus de tri sont enfouis ou incinérés.

Le contenu des bacs gris est brûlé à Colombelles : 320 tonnes en moyenne par jour brûlés à 1200°C. 80 % de la chaleur est récupérée, elle sert à chauffer Hérouville, le CHU et le pôle mères-enfants via un réseau de chaleur, ainsi que les serres à proximité (3,6ha ou l'on fait pousser tomates, poivrons et aubergines. Une autre partie est transformée en électricité lorsque le surplus d'énergie est disponible en été et automne (cogénération à cycle de Rankine organique (ORC) de 2MW). C'est ainsi 81% de la chaleur produite qui est valorisée. Grâce aux filtres en sortie de chaudière, les rejets atmosphériques sont largement inférieurs aux normes pour ce type d'installation.

24 250t de mâchefers sont récupérés et réutilisés en sous couche routière (17 200t) après extraction des métaux qui seront recyclés.

Les cendres volantes, 2 700t/an (résidus d'épuration des fumées), et boues, 70t/an, sont enfouies au centre de stockage d'Argences (Solicendre).

Le traitement par incinération est de 60€/t, à comparer à la mise en décharge des encombrants qui coûte 97€/t.

Les déchets verts sont broyés et compostés sur plusieurs plateformes (Billy, Carpiquet, ...). Ils sont ensuite utilisés en agriculture pour enrichir les terres en humus ou distribués aux particuliers.

Les encombrants ne sont pas recyclés car trop mélangés dans la benne de collecte, ils finissent donc tous dans les décharges en enfouissement (Cauvicourt, ...). Mieux vaut donc les porter dans une déchetterie.



LES APPORTS VOLONTAIRES

Dépôts en déchetteries, bornes de collecte de verre, ...

Le verre des bornes de collecte est revendu pour être recyclé. Celui jeté dans la poubelle grise est perdu et va polluer l'incinérateur de Colombelle (baisse de rendement, augmentation du volume de mâchefer). Le verre recyclé rapporte 17€/t.

Les textiles déposés dans les bornes de collecte sont triés et selon leur état, ils sont réutilisés ou transformés en chiffons, isolants ou garnitures (fauteuils, automobile,...)

Dans les déchetteries :

Le bois est trié et broyé pour servir de combustible dans des grandes chaufferies collectives ou transformé en panneaux de particules (OSB, etc.), **le tout venant** peut être broyé pour l'incinération ou mis en décharge directement, **les métaux** sont triés et recyclés, **les gravas** triés, broyés servent de remblai dans des décharges ou pour les travaux publics, suivant leur qualité, **les produits chimiques** sont dirigés vers des centres de destruction (incinération à haute température) ou de régénération.

Dans certaines déchetteries (Fleury-sur-Orne, Mouen, Ouistreham) est aménagé un espace où l'on peut déposer des meubles ou objets en bon état qui seront repris par la **Coop 5 pour cent** en vue de leur réemploi. Ainsi, ils sont valorisés et ont le droit à une seconde vie.

Un nouveau centre de tri à Colombelle sous maîtrise d'ouvrage publique est en projet : **Normantri** sera en service en 2023 (1,2 M hab concernés capacité 55 000 t d'emballage /an)

POUR EN SAVOIR PLUS :

caenlamer.fr/dechets-et-proprete-urbaine
normantri.fr/

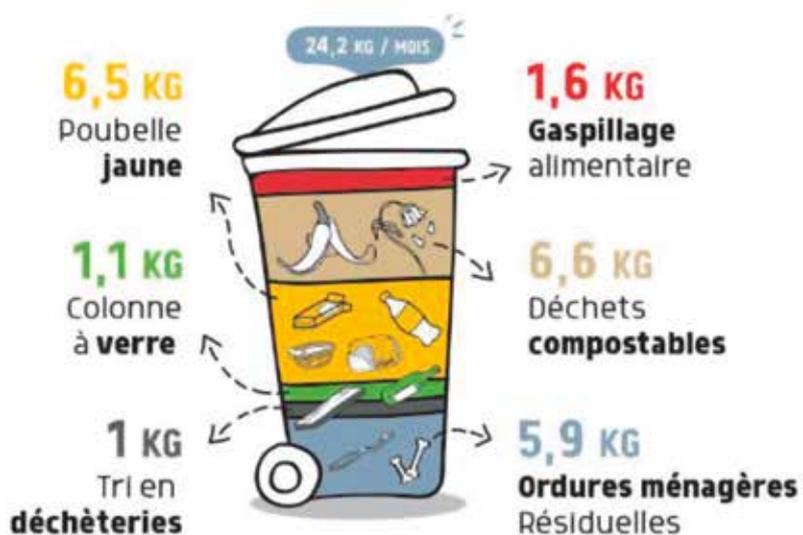
Visite de l'Unité de Valorisation Énergétique possible

QUE CONTIENT NOTRE POUBELLE GRISE ?

Malgré les efforts de tri de la majorité des habitants, certains peuvent encore progresser : il reste en moyenne beaucoup de déchets qui n'ont rien à faire dans la poubelle grise : 26 % seulement du contenu devrait effectivement s'y trouver.

Pour le reste, 28,7 % devraient aller dans le bac jaune, 7 % sont dus au gaspillage alimentaire, 29 % pourraient être compostés, on trouve encore près de 5 % de verre et 4,4 % d'objets qui devraient être déposés en déchetterie.

Pour conclure, trier correctement les déchets permettra de réduire les coûts de traitement en aval, mais il reste indispensable de réduire le volume de ces déchets, notamment celui des plastiques qui sont actuellement la partie la moins recyclable. Il est donc recommandé d'acheter des objets recyclables ou facilement réparables.



Autopsie de la poubelle grise d'un habitant du territoire du syvedac



COLLECTE ÉPHÉMÈRE DE MEUBLE ET DE MATÉRIEL ÉLECTRONIQUE

Le 4 septembre à l'occasion du forum des associations, la commune a organisé une collecte éphémère de mobilier et de matériel électrique, électronique et électroménager, avec le concours de la **Coop 5 pour cent**.



45 personnes sont venues déposer **775 kg** d'objets dont 11 écrans et 138 petits appareils ménagers. Une partie sera réutilisée, les appareils hors d'usage seront démontés et recyclés pour récupérer notamment les métaux.



ANTENNES RELAIS

TROARN SOUS LE FLUX CROISÉ DE DEUX ANTENNES

Les antennes relais installées depuis le début des années 1990 sur le château d'eau, vont être déplacées sur une nouvelle antenne juste à côté, à Saint-Pair, pour des raisons de sécurité (éviter les accès trop fréquents à un réservoir d'eau potable). Mais tous les utilisateurs ne souhaitent pas mutualiser le nouveau support. Free a décidé d'implanter son antenne de 37 mètres (via la société TDF) rue de Bures à quelques mètres des premières maisons.

La commune a rejeté la demande préalable (arrêté du 11 juin 2021) et l'opérateur a déposé, via TDF, un recours gracieux que la commune a également rejeté, soucieuse avant tout de la santé de ses habitants. Par la suite, la société a demandé un référé administratif au tribunal administratif qui, par ordonnance en date du 12 novembre suspend l'arrêté du 11 juin 2021 et enjoint la commune de prendre à titre provisoire un arrêté de non-opposition à la demande de TDF, dans l'attente du jugement au fond.

Une pétition citoyenne contre cette implantation, réunissant une centaine

d'habitants a été réalisée. Sur la commune, le taux de couverture est excellent et d'après l'opérateur, exprimé oralement, cette antenne servirait à couvrir une petite zone sur l'autoroute !

Pourtant, une mutualisation sur le support existant semblait évidente. Du coup, les habitants seront sous le flux croisé des deux antennes, multipliant par 2 l'exposition aux ondes électromagnétiques, avec des conséquences à long terme que l'on ignore aujourd'hui.

Une modification législative du 15 novembre dernier donne au maire le droit d'exiger de l'opérateur la raison de la non mutualisation, sans doute



pour répondre au développement anarchique des antennes relais et au mécontentement des maires et des habitants.

TEXTE DU JUGEMENT

Article 1^{er} : L'exécution de l'arrêté du 11 juin 2021 par lequel le maire de Troarn a décidé de s'opposer à la déclaration préalable de travaux déposée par la société TDF, ainsi que la décision implicite rejetant son recours gracieux, est suspendue.

Article 2 : Il est enjoint au maire de Troarn de prendre à titre provisoire un

arrêté de non-opposition à la déclaration préalable de la société TDF, dans le délai de quinze jours à compter de la notification de la présente décision.

Article 3 : La commune de Troarn versera à la société TDF la somme de 1 500 euros au titre des frais visés à l'article L. 761-1 du code de justice administrative.

JOB DATING



RETOUR SUR NOTRE JOB DATING DU MERCREDI 6 OCTOBRE 2021

Qu'est-ce qu'un Job Dating ?

Ce sont des entretiens de 10 à 15 minutes tout au long de la matinée, entre des personnes en recherche d'emploi et des entreprises du territoire à la recherche de nouveaux talents.

L'occasion pour nos candidats de montrer leur sérieux et leur motivation.

Un CDI a été signé grâce à ce job dating et à la synergie des

entreprises et partenaires de notre territoire!

Monsieur Mathieu BIN, technicien, a signé un CDI le 12/10/2021 chez Anett.

Il a 20 ans et a été diplômé en 2021 d'un BTS Maintenance des systèmes de production qu'il a fait en alternance chez Arconic à Dives sur Mer.

LE COIN DU BOTANISTE

DANS CE MAGAZINE NOUS VOUS PRÉSENTONS DEUX NOUVELLES PLANTES DONT UNE EST TRÈS CONNUE, DU MOINS VISUELLEMENT.



Le plantain lanceolé
Plantago lanceolata

Le **plantain lanceolé**, (*Plantago lanceolata*) doit son nom à ses feuilles en forme de lance. On le trouve dans les prairies, les pelouses. Il résiste au piétinement et on le voit donc souvent dans les chemins.

Il a des propriétés cicatrisantes et il est utilisé contre les inflammations.

Le plantain s'utilise en infusion : 1,5 g de feuille de plantain lanceolé à infuser dans 150 ml d'eau bouillante pendant près d'un quart d'heure, 2 à 4 tasses par jour.

Les feuilles fraîches, riches en mucilages, peuvent être utilisées en cataplasme pour arrêter les saignements (légers) ou soigner les ampoules. Son pollen peut provoquer des rhinites allergiques entre mai et juillet.

Toute la plante est comestible (feuilles, fleurs, fruits, graines). Les jeunes feuilles tendres, au goût de champignon, se mangent crues en salade. Les feuilles plus âgées coriaces se consomment cuites en soupe ou comme légume.



La chélidoine
(herbe à verrues)

La **chélidoine** (prononcez Kélidoine, c'est d'origine grec ancien), connue aussi sous le nom d'**herbe à verrues**, est revenue dans quelques rues de Troarn depuis la fin de l'utilisation des désherbants chimiques. Elle fleurit jaune du printemps à l'automne.

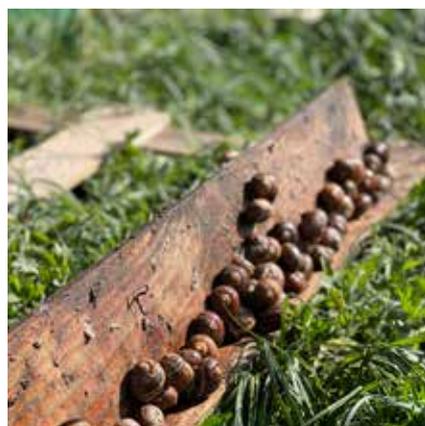
Le latex contenu dans ses tiges est toxique et uniquement utilisé en

application externe sur les verrues, durillons et cors. On casse une tige et on applique le suc jaune sur la verrue à traiter.

La trentaine d'alcaloïdes toxiques contenus dans ce suc ont aussi un effet bactéricide. L'ingestion peut causer des nausées, vomissements, crampes abdominales, diarrhées et déshydratations.

HÉLICICULTURE

LES ESCARGOTS DE LA VALLÉE DE LA DIVES



Madame Joly est installée dans les Marais de la Dives entre Bures sur Dives et Troarn. Elle a créé l'entreprise **Les escargots de la vallée de la Dives**.

Les escargots sont élevés dans des parcs en plein air, sous des écorces



de bois, le long de la vallée de la Dives. Son élevage compte plus de 700 000 escargots. L'hélicultrice vend ses escargots à consommer en circuit court, elle envisage à terme de préparer des petits plats cuisinés.



ÉCOLES DE TROARN RENTRÉE SCOLAIRE

L'école élémentaire a accueilli ses 280 élèves. Nous avons bien, comme annoncé en fin d'année scolaire dernière, une répartition sur 12 classes. En effet, les effectifs ont permis de garder la douzième classe. Nous avons deux nouveaux professeurs des écoles : Madame Bail remplace Madame Lepetit pour la classe de CM1a et Madame Corré remplace Monsieur Romeuf pour la classe de CM1/CM2.

Niveau	Élèves
CP	49
CE1	48
CE2	56
CM1	62
CM2	65

L'école maternelle a accueilli ses 121 élèves en organisant une rentrée échelonnée. L'école compte cinq classes et l'équipe enseignante est identique à l'an passé.

Niveau	Élèves
Petite section	42
Moyenne section	35
Grande section	44

Les services périscolaires ont repris avec des effectifs très forts dès la rentrée. Le midi, les cantines nourrissent en moyenne 315 enfants. Il y a 100 repas distribués à la cantine maternelle et 215 repas à la cantine élémentaire. Ces repas sont élaborés et fournis par le syndicat scolaire du collège de Troarn.

ÉCOLE MATERNELLE

La garderie de la maternelle accueille une trentaine d'enfants le matin et une trentaine d'enfants le soir. La garderie de l'élémentaire accueille une cinquantaine d'enfants le matin et une quarantaine d'enfants le soir.

L'étude surveillée a débuté le 6 septembre et assure l'accompagnement d'une trentaine d'enfants le mardi et d'une quarantaine d'enfants les lundi et jeudi. L'étude surveillée est assurée par les enseignants et a lieu dans les classes.



TRAVAUX CANTINE

La municipalité de Troarn accorde une grande importance au bien-être de leurs agents. Les vacances scolaires d'octobre 2021 ont permis d'effectuer quelques aménagements dans les locaux de la cantine de l'école élémentaire. En effet, le local de plonge a été modernisé et aménagé de sorte que les conditions de travail des agents de la cantine élémentaire en soient améliorées. Un passe-plat a été créé, des travaux de plomberie ont été réalisés, le matériel de plonge a été changé. La municipalité a investi 15 000 euros dans ce projet.



RELAIS PETITE ENFANCE LA RONDE DES DOUDOUS

**DEPUIS LE 1^{ER} SEPTEMBRE 2021, L'APPELLATION
RELAIS ASSISTANTS MATERNELS (RAM) A DISPARU
AU PROFIT DU NOUVEAU NOM : RELAIS PETITE ENFANCE.**

Profitant de cette avancée législative, le relais de Troarn Sannerville en a profité pour trouver un nouveau nom à son service. Après la proposition de différents noms par les assistants maternels et les familles employeurs, la nouvelle appellation choisie est : La Ronde des Doudous.

Dans les évolutions concernant votre Relais Petite Enfance, La ronde des doudous a aussi un nouveau numéro où vous pouvez contacter la responsable Mme Aubry : 02 31 47 89 16.

Depuis le mois d'octobre 2021, l'animatrice a le plaisir d'accueillir à nouveau les assistants maternels et les parents employeurs, lors des ateliers d'éveil (bibliothèque, sophrologie, arts du cirque, sorties...)

N'hésitez pas à la contacter pour plus de renseignements concernant le rôle de parent employeur ou bien d'assistant maternel ainsi que pour toute inscription aux temps collectifs.



L'EXPRESSION DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Composé de 11 jeunes élus l'année passée, le conseil municipal des jeunes retrouve son effectif normal de 15 membres cet hiver après les élections du 3 Décembre. C'est un réel bonheur de voir leur motivation pour que notre commune soit propre et avance.

Après une année en pointillé pour raisons sanitaires, nous espérons que 2022 permettra de faire plus et aussi de mieux échanger sur les actions menées par la commune.

Nous les remercions pour leur assiduité et leur sérieux.



en 2021 nous avons participé à une journée jardinage au vallon.

Notre rôle :

Notre rôle est d'aider à l'amélioration de la commune, de proposer des idées et de transmettre celle des autres aux élus.

Lors de notre élection, plusieurs idées sont ressorties

- mettre des pistes cyclables supplémentaires
- améliorer le skate park
- faire des journées nettoyage de la commune
- développer les espaces verts dans les écoles

De plus, lors de nos réunions, plusieurs idées peuvent être proposées et parfois être validées :

Il y a peu de temps, l'idée d'une table de ping-pong a été validée, elle sera bientôt installée au vallon.

ENQUÊTE RÉALISÉE PAR LES MEMBRES DU CMJ AUPRÈS DES ÉLÈVES DE CE2, CM1, CM2 PRENANT LEUR REPAS À LA CANTINE

La cantine, ils en disent quoi ?

77% aiment manger à la cantine

Trop de bruit à la cantine pour **92%**

64% trouvent la nourriture bonne ou de très bonne qualité

79% affirment manger équilibré

57% ont assez à manger
7% ont trop **35%** pas assez

Repas servis assez chaud pour **64%**



Ils adorent :

1. Frites
2. Hamburger
3. Pizza
4. Lasagnes
5. Steak
6. Poulet
7. Carbonara



Ils n'apprécient guère :

1. Poisson
2. Épinards
3. Choux
4. Haricots blancs
5. Ratatouille
6. Purée
7. Lentilles

Parmi les plats souvent délaissés :

Le poisson représente **1/3** des assiettes non consommées.

Les légumes **1/4**

Les desserts seulement **2%** !

Leurs attentes :

Plus de calme, de silence, moins de bruit : **28%**

Arrêter le poisson : **15%**

Moins de repas végétariens : **14%**

Et aussi avoir des plats plus chauds, du rab, se resservir, avoir plus souvent des pizzas et des hamburgers.

Avoir un compost, pouvoir discuter.

ASSOCIATIONS

FORUM DES ASSOCIATIONS TROARN 4 SEPTEMBRE 2021

SAMEDI 4 SEPTEMBRE 2021, DE 9 H À 16 H, LE GYMNASSE ANDRÉ RENAULT A DE NOUVEAU ACCUEILLI LE FORUM DES ASSOCIATIONS CULTURELLES ET SPORTIVES

Malgré l'obligation du pass sanitaire, le public est venu en famille et nombreux. Dans un flot continu, plus de 800 visiteurs sont venus rencontrer les bénévoles associatifs, découvrir ou redécouvrir les diverses disciplines, et en profiter pour inscrire petits et grands à de nouvelles activités.



Cette manifestation qui a rencontré un franc succès, a été soutenue par la visite de Angélique LEMIERE, Conseillère Départementale, accompagnée de son suppléant Flavien LEMOINE, soucieux de prendre contact avec les associations, et mesurer les difficultés rencontrées par les associations et leurs bénévoles depuis la crise sanitaire.



Des séances d'initiation, ou découverte ont été proposées à l'ensemble du public (Basketball, Football féminin, Handball, Athlétisme) afin de les aider dans leur choix.

Une attention particulière pour les jeunes a été portée également par la

présence la Ligue de l'Enseignement qui a proposé un certain nombre d'activités.

L'ensemble des associations semblaient sereines pour ce début de saison.

Les Troarnais et Burois ont également répondu présents à la collecte des déchets électroniques et électriques, et des vieux meubles, organisée par la commune en partenariat avec Caen la mer et la Coop 5 pour cent.



ROCHAMBELLE TOUR 2021

En 2021, pour la 16^e édition un nouveau format en Normandie : La Rochambelle Tour.

Une formule inédite permettant de s'adapter à la situation sanitaire tout en favorisant l'esprit convivial et festif.

Elle s'est déroulée, du 22 au 31 octobre 2021, dans plusieurs villes, dont TROARN qui a proposé un parcours balisé (merci à Jean-Noël Labouche du club d'athlétisme pour son aide).

Les participantes pouvaient faire le parcours quand elles le souhaitaient, durant ces neuf jours, en groupe ou en autonomie.

Le samedi 23 octobre, environ 25 personnes se sont retrouvées sur la place Paul Quellec, pour participer à cette marche solidaire.

Bravo à toutes les participantes !



LA RUE MAURICE THINARD INAUGURÉE LE 11 NOVEMBRE

LE MAIRE, CHRISTIAN LE BAS, ET JEAN-PIERRE MARTIN ONT DÉVOILÉ ENSEMBLE LE NOM DE LA RUE MAURICE-THINARD

Jeudi 11 novembre, avant les traditionnelles commémorations, a été inauguré par la municipalité la rue Maurice Thinard.

Maurice Thinard, ancien combattant de la Seconde Guerre mondiale, engagé volontaire dans la Marine nationale en 1937, a été décoré de la Croix de guerre 1939-1945, de la Croix de guerre des théâtres d'opérations extérieures, et de bien d'autres médailles militaires.

Il fait les campagnes de Tunisie et d'Italie puis débarque à Arromanches le 1^{er} août 1944 avec la 2^e DB du Général Leclerc. Il sera blessé deux fois au combat. Il terminera sa carrière en 1962 à la Chancellerie de Rouen.

Secrétaire de l'association UNC (Union nationale des combattants) de 1985 à 1990 de Troarn où il arrive en 1983.

Le 8 mai 2015, Maurice Thinard est élevé au grade de chevalier de la Légion d'honneur.

Il s'éteindra quelques semaines plus tard, le 20 juin 2015.



DÉFIBRILLATEURS INSTALLÉS SUR DES BÂTIMENTS COMMUNAUX ET ACCESSIBLES EN EXTÉRIEUR



- **Mairie/salle polyvalente**, place Paul Quellec : entrée extérieure commune, face à la place
- **École primaire**, 92 rue de Rouen : entrée extérieure pôle éducation enfance jeunesse
- **Gymnase André Renault**, rue du Bois : entrée extérieure sous tribunes
- **Gymnase**, rue de l'ancienne gare : entrée secondaire face enceinte du collège

Utilisez l'application **STAYING ALIVE** pour localiser le défibrillateur le plus proche



VISITE DE LA MAISON FRANCE SERVICES

**AVEC LE PRÉFET PHILIPPE COURT
ET LE PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL JEAN LÉONCE DUPONT**



En janvier 2020, la commune de Troarn était une des premières de Calvados à avoir obtenu le label France Services. Le vendredi 29 novembre 2021 le préfet Philippe Court, le président du conseil général du Calvados Jean Léonce Dupont et les conseillers départementaux Angélique Lemièr

et Ludovic Robert, ont visité la Maison France services.

Les maisons France Services permettent aux citoyens de retrouver dans un même lieu différents services administratifs (Sécurité Sociale, Impôts ...) et d'être accompagné dans leurs démarches administratives.

La maison France Services de Troarn est organisée autour de 3 pôles :

Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S) : Orientation des demandes dans le domaine social

Le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (S.A.A.D) : Services d'aide à la personne pour les personnes âgées, en situation handicap...

Le POINT INFO 14 : Mise en relation entre les usagers et les services publics. Aide dans les démarches administratives.

La fréquentation de la Maison France services de Troarn est en constante croissance avec plus de 2 000 visites depuis le début de l'année 2021.

DU CÔTÉ DES COMMERCES

LOÏC ANDRÉ, APICULTEUR RÉCOLTANT À TROARN

Loïc André est un apiculteur récoltant situé au pont Bol à Troarn. Son exploitation dispose de 70 ruches et produit du miel, des bonbons, du vinaigre de miel, de l'hydromel et des sucettes. Il dispose d'un magasin à la ferme.

Tous les ans, il propose des visites gratuites de son exploitation de mai à septembre. Il se déplace également pour récupérer les essaims. Des cours d'apiculture sont également proposés. Loïc André est présent tous les vendredis matin sur le marché de Troarn

Site web : le-rucher-du-pont-bol.business.site
Facebook : Le rucher du pont bol
Courriel : lerucherdupontbol@outlook.fr



HYPNOTHÉRAPEUTE ET PSYCHOPRATICIENNE

Véronique LEFORT, hypnothérapeute et psychopraticienne, propose des thérapies brèves et du coaching. Déplacement possible

6 rue des Pérelles
Bures sur Dives 14670 TROARN

Contact et rendez-vous :
06 70 84 38 18 / Doctolib

OUVERT DEPUIS LE 1^{ER} DÉCEMBRE

Restaurant le Celtys, cuisine traditionnelle avec des produits de saison. Ouvert tous les midis du lundi ou vendredi (le week-end sur réservation)

24 rue des Acacias à Troarn
Tél 02 58 50 05 35 ou 06 26 31 59 26
Courriel : le-celtys-restaurant@sfr.fr

CHEMINS, RUES ET RUELLES EN 1310

L'HISTOIRE DES VOIES TROARN

Un texte de 1310 distingue les ruelles, larges de 4 à 7 pieds (1,30 m à 2,30 m), les rues, larges de 9 à 12 pieds (3 à 4 m) situées dans le bourg et les chemins qui quittent Troarn en direction de la campagne, larges de 7 à 8 m.

LES RUES DE TROARN

Le bourg était traversé par le « quemin du Roy », artère principale qui est devenue la « rue de Rouen ».

L'accès à l'abbaye se faisait par la « rue des Murs-de-l'Abbaye », large de 17 pieds (5,60 m), aujourd'hui « rue du Point-du-Jour » ; perpendiculaire à cette rue et débouchant sur la place du marché était le « chemin des Grands-Fossés », devenue « rue de Janville ».

La « rue Juive » et la « ruelle Saint-Martin » étaient perpendiculaires au « quemin du Roy », probablement au niveau de l'actuelle « rue de l'Abbaye ». A proximité se trouvait la « rue au Coq ».

Une série de noms de rues figure dans le texte, mais elles n'ont pas pu être localisées précisément : la « ruelle du four », la « ruelle du Puits-au-Coq », la « ruelle Pitimot », la « venelle Quemine », le « quemin des parcelles », la « ruelle de Candueulle » qui se divisait en deux branches, l'une allant à la « Croix Viart », l'autre à « l'Espinète ».

LES CHEMINS DESSERVANT TROARN

Deux routes quittaient le bourg Saint-Gilles : une allant au « Pont Basle », large de 24 pieds (8m), actuelle route nationale allant vers Caen ; une autre allant au « Pont de Fort », actuelle route allant à Emiéville par Guillerville.

D'autres routes reliaient Troarn à Saint-Pair, soit par la « rue aux Vaches », large de 24 pieds, peut-être l'actuelle route d'Argences, soit par un chemin passant par le « Pont de Fort », à travers les vignes de « La Carrière » et de la « Grande Fontaine ».

Deux chemins menant à Bures sont attestés, un partant du bourg qui est probablement la « rue du 6 Juin » ; un autre passait plus à l'ouest, ce serait les actuelles « rue du Bois » et « rue de Bures ».

Il existait probablement aussi un lacs de petits chemins traversant « La Bruyère Saint-Léonard », dont le « chemin aux malades » qui desservait la léproserie, et d'autres en direction des « Hautes Vignes », du « Maizeret », et de « La Tonnelle ».



Rue des anciens d'AFN, le carrefour

PORTRAIT

PORTAIT D'UN TROARNAIS TRÈS ATTACHÉ ET DÉVOUÉ À SA COMMUNE

OU LE PORTE DRAPEAU DE TROARN

Né à Troarn en septembre 1932, dans une famille dont le père était originaire de la commune depuis plusieurs générations, Moïse Lehain est le 3^{ème} enfant d'une fratrie de 3 garçons et une fille.

En 1939, la famille emménage loin du bourg, dans la maison de garde barrière de la ligne Caen-Dives sur mer, l'ancienne voie ferrée désaffectée après la guerre, aujourd'hui chemin très prisé par les promeneurs.

Puis c'est la guerre, le débarquement et l'exode de l'été 44, à pied au début, puis en charrette, jusqu'à St-Just, près de Vernon dans l'Eure (alors qu'une autre partie des troarnais s'est réfugiée dans l'Orne).

La paix revenue, il a fallu attendre le déminage des chemins pour permettre l'accès à la maison.

Il devient électricien chez M. Briard à Troarn, puis travaille dans l'entreprise d'électricité Lemarchand.

Il épouse en 1955 Suzanne, née au Haras du Pin, élevée (après la disparition précoce de ses parents) par sa tante maternelle et son époux. Par le hasard de la vie, cet époux se trouvait être le frère aîné du père de Moïse Lehain et son propre frère aîné avait épousé en 1946 la sœur aînée de Suzanne.

Puis c'est le départ pour le service militaire à Fez au Maroc, et il est rappelé lors de la guerre d'Algérie à Sousse en Tunisie.

Il ne sera donc pas présent lors de la naissance de sa fille aînée, Nadine, suivie ensuite par son fils Joël et d'une seconde fille, Sylvie.

Il travaillera ensuite pour la commune s'occupant de la salle des fêtes les week-end et les jours fériés pendant 30 ans.

Membre du comité des fêtes, de Troarn-Bures-Amitié, de l'union nationale des anciens combattants (UNC) de Troarn,



dont il deviendra porte-drapeau pendant 30 ans, comme son père avant lui. Qui ne l'a pas vu encore récemment à vélo faire office de facteur pour l'UNC ?

Sa femme est décédée en 2017, connue pour sa part de bien des anciens enfants de l'école maternelle de Troarn où elle a travaillé pendant 20 ans.

Il habite toujours à Troarn où il vit heureux et estimé de tous, entouré de sa famille avec 8 petits enfants et 5 arrière petits enfants. Passionné de jardinage, il aime à transmettre son savoir faire.

Il a cessé ses fonctions de porte-drapeau officiellement ce 5 décembre dernier. Nous lui souhaitons une heureuse « retraite » de porte-drapeau et, si vous croisez sur son vélo cet homme très dynamique et très ouvert, n'hésitez pas à le saluer, il en sera très heureux!

EXPRESSION POLITIQUE

■ LES ÉLUS(ES) D'OPPOSITION

Quelles que soient leurs formes, les vœux restent une tradition qu'il est en effet essentiel de conserver et de partager, notamment dans une période aussi difficile que celle que nous traversons depuis bientôt deux ans.

C'est pourquoi nous tenons à vous souhaiter une très belle année 2022, année nécessairement empreinte d'union, d'écoute et de solidarité afin de continuer à faire face collectivement aux conséquences majeures que génère cette crise sanitaire pour toutes nos familles. Nous souhaitons également adresser tous nos vœux à l'ensemble du personnel communal ainsi qu'à ceux du C.C.A.S qui œuvrent sans cesse pour le maintien d'un service public de qualité.

Bien sûr, au-delà de cette priorité et de cette concorde, notre équipe « Génération 2020 » continuera cette année à agir comme force de proposition, à soutenir toutes les initiatives soucieuses de l'intérêt général à ses yeux et à s'opposer à tout ce qui est contraire à ses convictions et ses valeurs, c'est bien là le sens de la démocratie.

Dans votre vie personnelle et professionnelle, nous vous adressons nos vœux les plus chaleureux de bonheur, de santé, de joie et de réussite. Plus que jamais, au-delà des aléas de la vie, nous souhaitons exprimer durant cette période de vœux notre motivation pour contribuer à entretenir et améliorer votre cadre de vie dans la commune de Troarn et à Caen-la-Mer. Notre action ira dans le sens d'une attention aux services à la population, à l'activité économique et à la qualité de notre environnement.

Vous pouvez nous contacter pour toutes demandes particulières ou nous faire parvenir vos remarques par téléphone ou SMS au 06 25 17 43 97

■ LES ÉLUS(ES) DE LA MAJORITÉ

Chèr(e) concitoyenne, concitoyen,

Les traditionnelles fêtes de Noël et du nouvel an vont venir rythmer la fin de l'année 2021 qui approche à grands pas. Elles sont synonymes de convivialité, de joie, de bonheur et de retrouvailles avec vos proches. Le bonheur et la bienveillance qui imprègnent cette période sont nécessaires, surtout dans ce contexte incertain. Un contexte qui nous dépasse avec des débats qui seront marqués par les échéances nationales qui arrivent dans les prochains mois. Si certains veulent construire des murs et nous opposer, il nous faudra, au niveau communal, continuer à construire des ponts et du lien entre l'ensemble des habitants. Pour ma part, sur le plan municipal, le plus compliqué dans cette période est de ne pas pouvoir vous rencontrer et échanger à l'occasion de moments de convivialité. Durant ce mois de décembre, nous n'avons pu recevoir nos aînés en Mairie, un moment de rencontre et de détente pourtant tant attendu. Nous espérons que cela ne soit que partie remise avec un printemps que l'on espère libre de toutes contraintes.

En attendant que les mesures de distanciations sociales soient levées, face aux manifestations annulées et aux programmes chamboulés, nous allons continuer à innover et faire preuve d'imagination pour développer différentes activités et promouvoir le vivre ensemble.

En ce sens, dans le cadre du plan de relance nous avons obtenu des subventions pour développer deux projets qui nous tiennent à cœur. Le premier concerne nos enfants avec le développement d'une « plateforme numérique » à l'école primaire pour améliorer le partage d'information, la communication et développer de nouveaux outils pédagogiques. Le second concerne l'isolation thermique du gymnase « André Renault » dans le cadre du « décret tertiaire » pour permettre la pratique d'activités dans les meilleures conditions possibles tout en faisant des économies d'énergies.

Sur ce sujet, je voudrais saluer le travail, car souvent c'en est un, de tous les dirigeants d'associations et leur bureau ainsi que tous les bénévoles qui les soutiennent dans leurs actions, dans les clubs sportifs, dans les associations culturelles ou humanitaires. Je souhaite à toutes nos associations une année 2022 riche en événements et en actions.

La majorité municipale sera présente à vos côtés dans les prochains mois et comme je vous l'ai dit dans mon édito, je reviendrai vers vous en début d'année, pour développer les actions que nous proposons de construire et de développer ensemble. Je pense que vous l'avez compris, les élus et les agents sont à votre disposition pour échanger avec vous sur rendez-vous en Mairie.

Pour terminer les élus m'accompagnent pour souhaiter de façon générale une très bonne année 2022 à tous les habitants de la commune. Des plus jeunes aux plus anciens qui font vivre la mémoire de notre commune, en passant par tous les parents et les adolescents, nous vous adressons nos meilleurs vœux.

Que 2022 soit synonyme de joie, de bonheur et de réussite aussi bien personnelle que collective !

INFOS MUNICIPALES

RESTEZ CONNECTÉS AVEC VOTRE VILLE



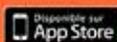
TROARN/BURES SUR DIVES

VOTRE MAIRIE VOUS INFORME
EN DIRECT SUR SMARTPHONE
& TABLETTE

COMMENT VOUS ABONNER ?

1

> Téléchargez l'application Citykomi® sur votre smartphone ou tablette. C'est gratuit !



2

> Ouvrez l'application, touchez le symbole

> Scannez le QR code de votre mairie pour vous abonner. C'est anonyme !



FIL D'INFORMATIONS

> Alertes

> Vie Locale

> Vie Municipale

3

> Dès qu'un message est publié, vous recevez aussitôt une notification pour le consulter dans Citykomi®



NOTIFICATION



MESSAGE



ET AUSSI SUR :

www.troarn.fr

Facebook **Commune de Troarn Bures-sur-Dives**

Twitter **@TroarnB**

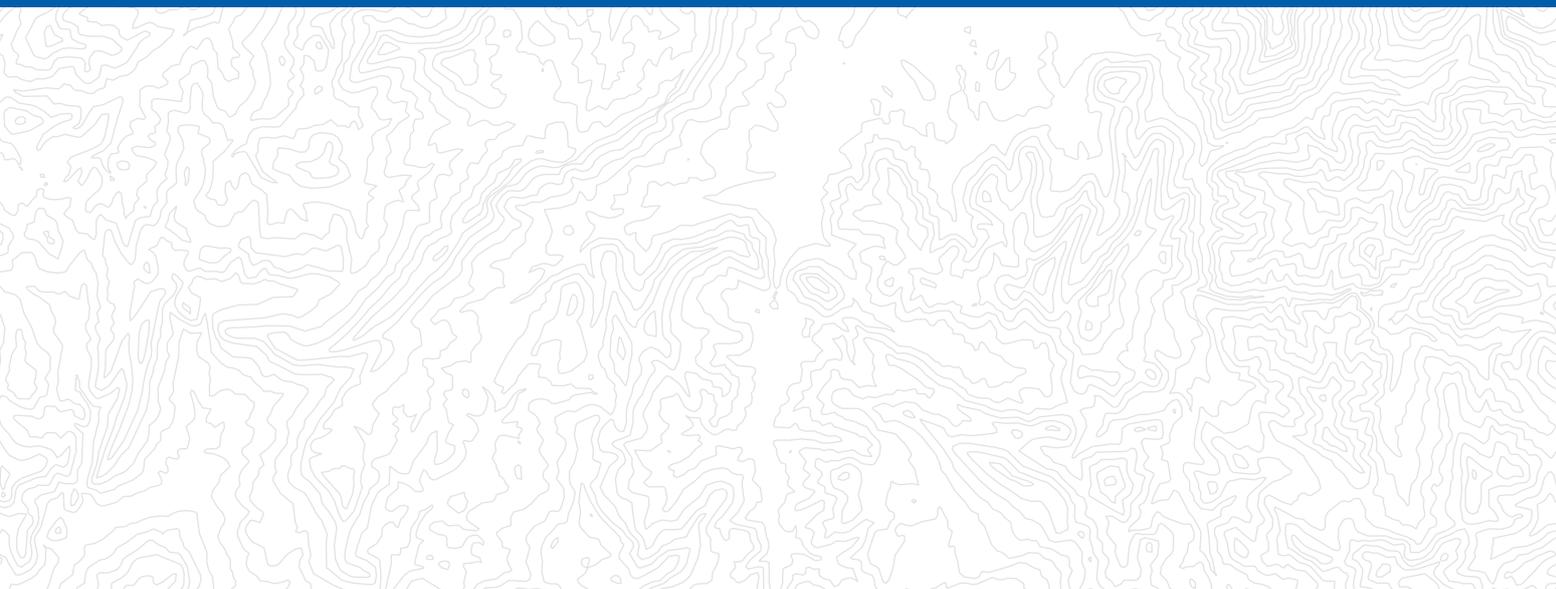
DATES À RETENIR*



2022

JANVIER	16	PUCES DE L'HAACMA
	22	REPAS RANDO POUR TOUS
FÉVRIER	05 ou 06	REPAS DON DU SANG
	12	REPAS PÉTANQUE
	19	SOIRÉE HANDBALL
MARS	05	LOTO JUDO
	12 & 13	LEA
	19	REPAS ANCIENS COMBATTANTS
AVRIL	10	ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES 1 ^{ER} TOUR
	24	ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES 2 ^{ÈME} TOUR
	05	DON DU SANG
MAI	08	CÉRÉMONIES DU 8 MAI
	21	JOURNÉE DES AÎNÉS
	27 au 29	COMITÉ DE JUMELAGES RÉCEPTION DES ALLEMANDS (30 ans de jumelages)
	12	ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 1 ^{ER} TOUR
JUIN	19	ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 2 ^{ÈME} TOUR
	25 & 26	EXPO LEA
	26	KERMESSE DES ÉCOLES
	24 & 25	GALA DE DANSE (à confirmer)
	03	FOIRE AUX GRENIERS
JUILLET	09 au 17	150 ANS DE LA CASERNE DES POMPIERS EXPO SALLES DES FÊTES
	13	FEU D'ARTIFICE À BURES
	14	CÉRÉMONIES À LA CASERNE DES POMPIERS BOURSES D'ÉCHANGES (à confirmer)
	18	DON DU SANG
AOÛT	18	DON DU SANG
	03	FORUM DES ASSOCIATIONS
SEPTEMBRE	10 & 11	FÊTE DE LA SAINTE CROIX
	08	REPAS TBA
OCTOBRE	15	LOTO COMITÉ DE JUMELAGES
	22	LOTO JSP
	11	CÉRÉMONIES DU 11 NOVEMBRE
NOVEMBRE	27	LOTO APE
	03	MARCHÉ DE NOËL
DÉCEMBRE	10 & 11	SAINTE BARBE
	17	JOURNÉE DES AÎNÉS
	29	DON DU SANG
	31	NUIT DE LA ST SYLVESTRE

*Sous réserve de modifications liées à l'évolution de la situation sanitaire



MAIRIE DE TROARN

Place Paul Quellec
14670 TROARN

tel 02 31 23 31 38
fax 02 31 23 31 35

www.troarn.fr

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
9h - 12h | 13h30 - 17h30

Mercredi : 9h - 12h

Permanences du Maire :

Mardi soir sur rendez-vous

Permanences des élus :

Samedi matin sur rendez vous

Permanences Mairie de Bures-sur-Dives
le samedi de 10h à 11h

